ImageUP
Plateforme d'Imagerie de l'Université de Poitiers

Compte-rendu de la réunion annuelle du Comité Stratégique d'ImageUP

17 octobre 2013 -14h

Présents:

Christian Cognard, Directeur d'ImageUP
Brigitte Martinie, Expert extérieur
Anne Cantereau, ImageUP
Adriana Delwail, ImageUP
Didier Bouchon, Dir. EBI
Emile Béré, ImageUP
Sylvain Dubois, VP Recherche UP délégué
Bruno Mercier, Rep. XLIM-SIC
Bruno Merceron, ImageUP
Magali Lallemand, EBI et ImageUP
Julie Rousseau, Rep. IC2MP
Guylène Page, Dir. EA3808
Jean-Marc Gombert, Rep. U935,
Philippe Goudeau, Rep. P'
Raphaël Thuillier, Rep. IRTOMIT
Jean-Marc Muller, Dir. 2RCT
Michel Morisseau Beauchant, Doyen UFR Médecine Pharmacie
Laetita Prestoz, Rep. LNEC
Laurent Cronier, ImageUP

+ visite de Yves Jean, Président de l'Université, accompagné de 2 députées européennes.

Le Directeur commence par présenter le nouvel expert extérieur et lui souhaiter la bienvenue. Brigitte Martinie de Clermont-Ferrand remplace Spencer Brown qui a souhaité être remplacé car cessant ses activités professionnelle dans un proche futur. B. M. dirige une plate-forme de microscopie localement et a de nombreuses responsabilités dans ce domaine au niveau national.

Le directeur rappelle tout d'abord les objectifs de la plateforme.

Ensuite il fait un rapport à la fois financier et d'activité.

Il souligne la bonne marche de la plateforme tout en mettant en valeur les problèmes qui demeurent: le microscope électronique à balayage, obsolète, qui est rarement fonctionnel malgré les efforts d'Emile Béré pour le dépanner. Est aussi souligné le problème du refroidissement des M.E. par l'eau qui est pour l'instant en circuit ouvert et provoque des blocages dans les tuyaux et les pompes à cause du calcaire. Heureusement le laboratoire P' a cédé une recycleur qui devrait résoudre le problème mais son installation implique de nouveaux frais (alimentation électrique, tuyauterie et cloison anti-bruit).

Le budget (2012) est équilibré mais le directeur souligne que la plate-forme est à la merci d'une panne importante dont elle ne pourrait pas assurer la réparation en raison de l'impossibilité de prendre des contrats de maintenance (trop chers ou appareils trop vieux). Le budget actuel ne permet que la petite maintenance, les deux principaux postes de dépense étant les consommables et cette petite maintenance.

Les ressources de la plate-forme proviennent soit de la dotation de l'UP (7500€, jugée insuffisante par le directeur), soit des recettes sur prestations, pour un total global de 35000€ en 2012.

Le directeur attire l'attention aussi sur les aspects positifs: acquisition de l'automate de préparation des blocs pour la microscopie électronique et achat de l'Imageur du petit animal, ce dernier grâce au CPER.

Est évoqué également le rapprochement d'ImageUP avec le service de microscopie de P'. Désormais les microscopes électroniques de P' sont proposés à l'utilisation sur le site web d'ImageUP et son responsable, Philippe Goudeau, est proposé pour intégrer le Comité Technique d'ImageUP.

Enfin le directeur présente le projet de plate-forme "ImageIRF Poitou-Charentes" (Plate-forme d'imagerie pour l'Innovation, la Recherche et la Formation Poitou-Charentes) en cours de discussion pour un financement FEDER et CPER.

Puis le directeur ouvre la discussion.

La première question mise au débat est la nouvelle composition du Comité Technique. Dans l'ensemble il y aura peu de changement, l'ensemble des membres acceptant de poursuivre leur participation. Il est proposé par le directeur que Philippe Goudeau intègre le CT puisqu'il est responsable des microscopes électroniques de P', désormais affichés sur le site d'ImageUP. Le directeur propose aussi d'intégrer, comme invité, le responsable du PBS, Jean-François Faivre, dont les locaux accueillent ImageUP. De ce fait il est fait fréquemment appel à lui pour des problèmes généraux. Laetitia Prestoz propose que les Unités de Formations (UFs) soient représentées dans le CT puisque ImageUP a aussi pour objectif que l'imagerie soit intégrée à la formation. Julie Rousseau suggère également qu'un utilisateur du laboratoire IC2MP, gros utilisateur de ME, fasse partie du CT. Le directeur propose que Christine Braquart-Varnier d'EBI fasse également partie du CT car ce laboratoire est très gros utilisateur de la ME d'ImageUP. Enfin il apparaît nécessaire qu'un représentant utilisateur de la ME de P' soit ajouté.

Après discussion les candidatures sont acceptées et seront donc soumises à l'Assemblée Générale. Il restera dans certains cas à trouver des représentants pour ces postes.

La seconde question mise au débat concerne les futurs investissements proposés au FEDER et CPER. Une liste, avec un ordre de priorité a été proposée antérieurement avec comme priorité le remplacement du microscope électronique à balayage obsolète ainsi que l'achat d'un microscope confocal bi-photon. En ce qui concerne le MEB celui qui est proposé est un appareil particulier qui, d'une part est capable de donner également des images de type MET grâce aux électrons rétrodiffusés et d'autre part de réaliser des images de type sériel grâce à la présence d'un microtome au sein même de la chambre. Il est alors possible, par logiciel, de faire des reconstructions 3D. Ce type de MEB n'est pas encore présent en France et constituerait donc un point très positif pour l'image de la Région. Cependant l'expert extérieur met en garde la plate-forme: ce type d'appareil est intéressant mais risque de demander une période de mise au point assez longue. D'autres intervenants veulent s'assurer qu'il sera toujours possible de faire de la MEB et MET classique. Ce débat, qui sera développé également lors de l'AG qui suit, ne permet pas de trancher car certains intervenants soulignent à l'inverse qu'un appareillage avec de nouvelles possibilités peut aussi susciter des thématiques innovantes. Le débat permet tout de même d'alerter les responsables de la plate-forme sur les risques potentiels liés à cet achat. Comme cela sera proposé lors de l'AG, une enquête auprès des utilisateurs de ME sera de toute façon nécessaire avant de finaliser un éventuel achat.

Cette nécessité d'interroger les besoins des utilisateurs apparaît également lors de la troisième question mis au débat: l'achat d'un microscope électronique à transmission pour les biologistes qui entre en concurrence avec une proposition des physiciens pour l'achat d'un MET de très haute résolution mais aussi très cher puisque le prix dépasse l'ensemble des demandes de la plate-forme. Sylvain Dubois, puis Philippe Goudeau s'accordent sur le fait que la décision d'achat d'un tel MET haute résolution ne peut qu'être du ressort de l'Université. La question est également évoquée de fusionner les 2 propositions d'achat de MET: mais il apparaît au cours de la discussion que cela est difficile, d'une part en raison de la localisation éloignée des deux communautés scientifiques (les biologistes sur le campus, et les physiciens sur le site du Futuroscope) mais surtout parce que la préparation et la mise en place des échantillons sur le MET sont très différentes selon qu'il s'agisse de matériaux ou d'échantillons biologiques. La fusion des deux propositions n'apparaît pas réaliste. Il appartiendra donc à la direction de l'université d'apporter son arbitrage le moment venu en prenant en compte les capacités financières de l'UP et les besoins réels des utilisateurs.

Enfin le Conseil Stratégique est appelé à donner son avis sur les tarifs des prestations proposés. Ces propositions, présentées par le directeur, font apparaître peu de changements. Il y a néanmoins quelques augmentations et ajustements (microscopie confocale, cytométrie) qui sont discutées. Doit-on augmenter les tarifs pour essayer par exemple d'anticiper un changement de laser sur l'un des microscopes confocaux? Il est souligné que réaliser une augmentation des tarifs qui pourrait couvrir à elle seule ce changement de laser est impraticable (d'autant qu'il n'est pas possible de faire des réserves financières d'une année sur l'autre, la gestion de l'UP ne le permettant pas) car cela interdirait à nombre d'équipes peu argentées d'utiliser le matériel. Il est évoqué la possibilité de confier la gestion financière à une société extérieur à l'UP, mais cela serait-il praticable et

au final rentable? Finalement une augmentation modérée des tarifs sera soumise à l'AG qui suit. Sont discutées également la possibilité de facturer l'assistance de l'ingénieur responsable du matériel correspondant ainsi que celle de mutualiser les contrats de maintenance à l'échelle de l'UP en ce qui concerne la ME. Mais sur ces points le débat n'apparaît pas clos.
De nouveaux tarifs apparaissent: ceux de la microscopie électronique de P', que présente Philippe Goudeau. Des biologistes font remarquer que le tarif du MEB FEG est élevé pour les biologistes alors que cet appareil a été financé par la communauté. Prenant en compte cet argument Philippe Goudeau s'engage à étudier le moyen de favoriser l'accès des biologistes au MEB FEG.

La réunion se termine (15h30) alors que l'assemblée reçoit la visite du Président de l'UP et de deux députées européennes.

Compte-rendu de la réunion annuelle de l'Assemblée Générale d'ImageUP

17 octobre 2013 -15h40

Le directeur présente d'abord un rapport d'activité et financier en tout point similaire à celui présenté durant le Conseil Stratégique qui a précédé (se reporter au compte-rendu de celui-ci plus haut) puis présente les propositions établie par le CS.

Après discussion la nouvelle composition du Comité Technique (voir en annexe) est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

Est ensuite discuté les projets d'investissement FEDER et CPER, une discussion qui reprend essentiellement les interrogations soulevées lors du CS, en particulier la question de savoir si l'achat du nouveau microscope électronique à balayage sophistiqué n'empêchera pas des observations classiques. Emile Béré, responsable des microscopes électroniques à ImageUP, assure que si sophistiqué soit-il cet appareil reste un microscope électronique à balayage avec toutes les possibilités classique. Une enquête sera menée auprès des utilisateurs pour s'assurer que cet appareil correspond à de réels besoins ou opportunités.
La question des propositions d'achat de MET est à nouveau abordée et de leur fusion: concernant les difficultés évoquées par le CS, Frédéric Pailloux fait part de son expérience de séjours répétés au Canadian Center for Electron Microscopy (CCEM, Hamilton, ON) et précise que dans cette plateforme nationale, l'ensemble des communautés (biologistes, chimistes, physiciens) réalisent leur travaux sur les même équipements (MET-très haute résolution) avec satisfaction. L'important étant, dans une perspective de fusion de projets, de définir conjointement, en amont, les contours techniques de tels appareils plutôt que d'envisager de les faire évoluer par des ajouts ultérieurs de modules.

Sont ensuite abordées les questions de maintenance des appareillages: mise en place du recycleur d'eau cédé par P' pour le refroidissement des ME et éviter ainsi les problèmes à la fois de consommation d'eau et d'entartrage des circuits. Cette opération nécessitera des adaptations électriques, l'installation de tuyauterie et d'une cloison anti-bruit. La nécessité

de remplacer très bientôt un laser du confocal FV1000 est également évoquée et discutée en liaison avec les tarifs de la plate-forme.

Après discussion, qui reprend celle du CS, portant notamment sur la possibilité dans le futur de facturer séparément l'assistance par les ingénieurs (cette possibilité n'est pas décidée), les nouveaux tarifs sont mis au vote et approuvés à l'unanimité. Ces tarifs (voir en annexe), et des précisions les concernant seront affichés sur le site web de la plate-forme une fois entérinés par le Conseil d'Administration de l'Université comme chaque année. Ils prendront effet au 1er janvier 2014, donc pour les prestations effectuées à partir de l'année 2014. Il est à noter que pour la première fois les tarifs d'utilisation des microscopes électroniques de P' sont inclus et affichés dans les tarifs d'ImageUP, ce qui va permettre une offre élargie à la communauté scientifique.

L'AG se termine à 17h15.

Compte-rendu par C. Cognard.